



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Direction des collectivités territoriales et  
de la citoyenneté  
Bureau du contrôle de légalité et de  
l'intercommunalité

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE (1<sup>er</sup> avis)

Par arrêté préfectoral en date de ce jour est prescrite, à la demande de la commune de Montfort-sur-Meu, une enquête publique relative au projet de modification des limites territoriales entre les communes de Montfort-sur-Meu et Bédée.

Elle se déroulera du **vendredi 7 septembre 2018 (14h) au samedi 29 septembre 2018 (12h) inclus**. Elle sera ouverte en mairies de Montfort-sur-Meu et de Bédée.

Madame Annick LIVERNEAUX, ingénieur territorial en retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur pour mener cette enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera déposé en mairies de Montfort-sur-Meu et Bédée où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur aux mairies de Montfort-sur-Meu et de Bédée ou par voie électronique à l'adresse suivante : ***commissaire-enqueteur@montfort-sur-meu.fr***

Le commissaire-enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants dans les mairies de :

- MONTFORT-SUR-MEU :
  - le vendredi 7 septembre de 14h à 17h
  - le samedi 29 septembre de 9h à 12h
  
- BÉDÉE :
  - le samedi 8 septembre de 9h à 12h
  - le vendredi 28 septembre de 14h à 17h

Une réunion d'information et d'échange avec le public se tiendra le mercredi 26 septembre 2018 à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de Breteil.

A l'issue de l'enquête, dans un délai d'un mois, une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sera déposée en mairies de Montfort-sur-Meu et Bédée ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Une copie de ces documents sera également mise en ligne sur les sites internet des communes de Montfort-sur-Meu et de Bédée ainsi que sur le site internet de la préfecture.

Rennes, le **20 JUIL. 2018**

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général, par suppléance  
Le Directeur de Cabinet,



Augustin CELLARD